ACCA ROQUEFORT DE SAULT

Compte rendu AG du 26 juin

Afin de respecter les gestes barrière, l'AG s'est tenue à l'extérieur au VERNET.

Présents : 23 (voir listes des présents)
Votants : 20 (voir liste des votants)

ORDRE du JOUR :

1ere PARTIE

1. Discourt du Président
2. Approbation du rapport d'activité du secrétaire
3. Approbation du rapport financier
4. Validation des textes règlementaire (ARIC)
5. Propositions du CA concernant la prochaine saison de chasse.
6. Travaux
7. Date de l'ouverture
8. Question diverses

2eme PARTIE

Election d'un membre du CA

1er PARTIE

1. Discourt du Président

Bonjour à toutes et à tous.
Heureux de faire cette assemblée en pleine nature pour la première fois.
Nous aimons la nature, nous la connaissons, la respectons et l'entretenons.
Et c'est tout à notre honneur.

Que dire de la saison passée sinon qu'elle a été comme un peu partout restreinte par les mesures sanitaires liées au COVID.
Elle a quand même été enrichie par des chasses en commun avec nos amis qui louent chez Gaillard, expérience que nous renouvèleront cette année.

Cette saison nous accueillons 3 nouveaux adhérents.
Didier Aubigna
Thierry Gracia
Stéphane Dutartre

A qui nous souhaitons la bienvenue.

Et nous avons un départ
Jean Paul Courtes.

Que nous réserve la saison à venir ?
Comme l'an passé un respect des gestes barrières, une limitation de chasseurs à l'intérieur du local et après on s'adaptera en fonction des évènements.
Au niveau chasse :
Un plan de chasse en gros identique à la saison précédente, les sangliers je ne sais pas, mais je suis sûr qu'avec notre enthousiasme « nous les ferons naitre »
Je vous souhaite à tous une excellente saison 2021/2022.

2. Approbation du rapport d'activité.

Le rapport d'activité est dans le compte rendu du CA que vous avez tous reçus

Une remarque a été faite par plusieurs adhérents sur la pratique de l'entrainement des chiens courants sur lièvre sans capture de celui-ci. (Voir modif ARIC)

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du rapport financier.

Le rapport financier et approuvé à l'unanimité

4. Validation des textes règlementaire (ARIC)

Pratique de l'entrainement des chiens courants au lièvre sans capture de gibier
(Modification dates et texte dans ARIC)

Ouvert du 19 sept au 31 janvier

La personne entrainant les chiens devra dire après chaque sortie l'endroit où il a fait courir ses chiens.

Dans le cas où l'ACCA aura une chasse particulière le week end :
(Chasse en commun avec une autre équipe, invitation chasseresse, etc)
L'ACCA indiquera au meneur de chien ou elle organise la battue afin que la semaine précèdent l'évènement il n'y ait aucun entrainement à proximité.

5. Propositions du CA concernant la prochaine saison de chasse.

Garde privé
En attente réponse fédé
Plusieurs autre pistes ont étés évoqués, nous attendons les devis des gardes contactés.

Tableau de corvée
Sera mis en pratique dès l'ouverture.

Achat
Normalement achat d'un treuil électrique portatif.

6. Travaux

Le responsable des travaux est Romain.
Grace à son organisation beaucoup de travaux ont étés réalisés.
Il en reste encore à faire.
Les samedis de corvées devraient suffire.

7. Date de l'ouverture

Samedi 4 sept
Vente des cartes vendredi 3septembre à partir de 18h .
Le prix des cartes est inchangé par rapport à l'an passé.

8. Question diverses

- **Boissons :** Pascal continuera à s'occuper des boissons **:** cotisation de départ : 10€ par personnes
- **Chevreuil à l'approche :** Plusieurs adhérents souhaiteraient que l'on redemande des bracelets. A voir pour la saison 2022/2023 en fonction du cheptel.
- **Reprise de la chasse en battue le Mercredi :** A partir de novembre en fonction du cheptel .Sera annoncé le Dimanche avant, afin que les intéressés soient au courant.
- **Franchise sur soin de vétérinaire :** La franchise est de 40€ par intervention. L'ACCA n'est pas opposé pour rembourser cette somme au piqueur titulaire de ce contrat d'assurance à chaque soin sur un chien blessé lors d'une battue avec l'ACCA.
  Il en va de même pour tous les autres piqueurs : Lorsqu'il y a des frais supplémentaires par rapport au remboursement de l'assurance, ces frais seront pris en compte par l'ACCA. Si les frais sont importants il sera mis en place une quête **(pratique qui se fait déjà).**

  Cela sera décidé au prochain conseil d'administration début septembre.

2eme PARTIE

Election d'un membre du CA en remplacement de Mr Julia.

1 seul candidat Raymond Cervello

Raymond Cervello est élu à l'unanimité par le vote des adhérents.

Le président **Le secrétaire**

Prise des cartes :

Une permanence sera assurée de 18 à 19 heures la veille de l'ouverture et de 6h 30 à 8 heures le jour de l'ouverture au local des chasseurs, (tous les paiements se feront par chèque un pour l'ACCA (prix des cartes inchangé) la participation des chiens pourra y être incluse, un deuxième pour Madres (prix inchangé 40€))

Cette année vu les circonstances exceptionnelles liées au CODIV 19 les mesures préconisées sont celle-ci :

Signature carnet de chasse **avec chacun son stylo**

Au mieux privilégier le recueil des renseignements concernant le permis de chasser et assurance en amont par voie électronique de préférence (ou téléphonique) pour se limiter à la signature

---

Le compte rendu de la réunion pourra être consulté au tableau d'affichage de l'ACCA et en mairie

AG du 26/06/2021	
NOM PRENOM	SIGNATURE
DIDIER Richard	
BOUSQUET Paul	
BOUSQUET Romain	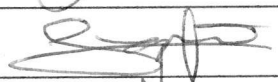
CERVELLO Mathéo	
CERVELLO Raymond	
CERVELLO Magalie	
SEVE Stéphane	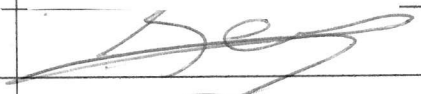
SIVIEUDE Olivier	
ESTARRE Gérard	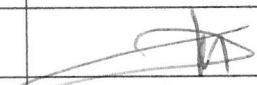
VANDAMME Guy	
ESCACH Pascal	
" Lilian	
BLAZY Laurent	
CARON Laurent	
AUBIGNAC Didier	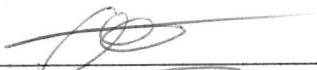
JUMBOU Bernard	
SAFFON Alain	
CASTAING Yves	
PICHON Raymond	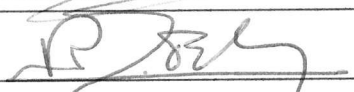
MASCARENC René	
ESCACH Gérard	
SIBIEUDE Roland	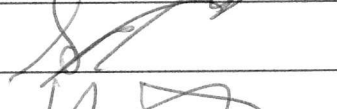
MARTY Yves	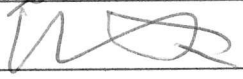

22 Présents